

## Des itinéraires spécifiques pour les écoliers !

L'objectif est de permettre aux élèves des écoles élémentaires et à leurs parents d'**emprunter des itinéraires adaptés** pour leurs déplacements domicile/école.

A travers cette action, la Ville de Haguenau illustre l'une de ses priorités en matière de sécurité routière et de promotion des modes de déplacement doux.

En rendant de plus en plus de familles adeptes à ces types de déplacement, la Ville de Haguenau entend **améliorer les conditions de sécurité** aux abords des écoles en heure d'entrée et sortie (grâce notamment à un trafic automobile moindre).

Ces itinéraires (élaborés suite à des études menées auprès des parents et du monde éducatif) utilisent un maximum de voies où la circulation est apaisée et de pistes et bandes cyclables.

En complément de ces itinéraires conseillés, **des aménagements routiers** ont été réalisés aux abords des écoles avec, par exemple, la création d'une zone 30 ou la mise en place de coussins berlinois pour ralentir le trafic routier.

Au delà de l'aspect lié à la sécurité, la marche à pied et le vélo permettent à l'enfant d'acquérir plus d'autonomie dans ses déplacements, sans compter leurs bienfaits pour la santé et l'environnement.

## Quelques règles de sécurité

Lorsque tu te déplaces à pied, pense à :

- **Traverser sur les passages piétons en ayant bien regardé** à gauche et à droite pour t'assurer qu'il n'y a pas de danger
- **Traverser lorsque le feu piéton est vert**
- **Marcher le long des maisons** plutôt qu'au bord du trottoir
- **Rester vigilant** et ne pas jouer sur les trottoirs avec tes amis

Lorsque tu te déplaces avec ton vélo, pense à :

- **Circuler sur le côté droit** de la chaussée mais à 1 mètre des voitures en stationnement et du trottoir
- **Utiliser au maximum les bandes cyclables**
- **Garder une distance d'au moins 3 mètres** par rapport au véhicule précédent
- **Ne pas zigzaguer** entre les voitures
- **Faire attention aux portières qui s'ouvrent brusquement**
- **Porter ton casque vélo qui est obligatoire**

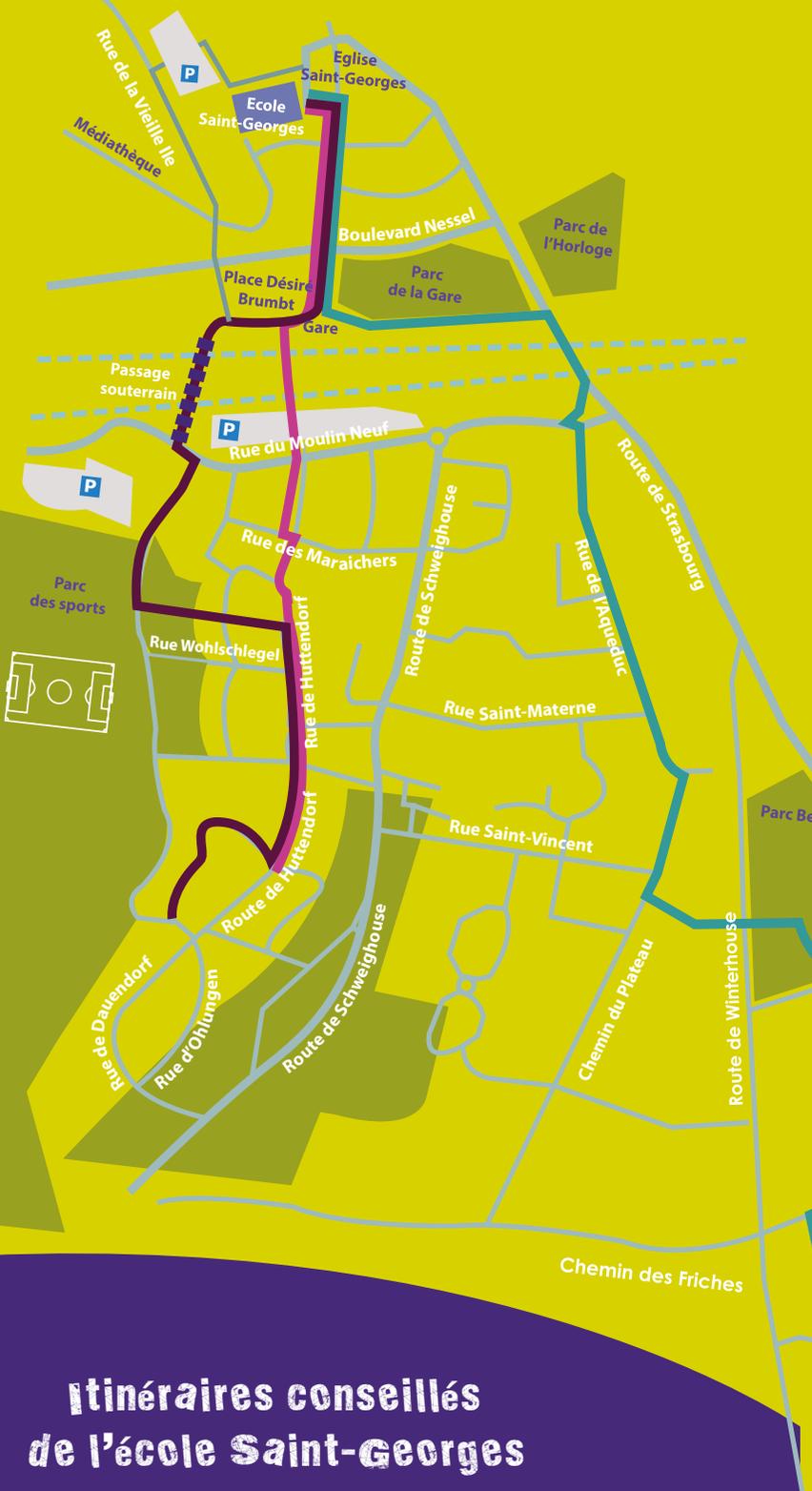
Pour ma sécurité, j'emprunte les itinéraires cyclables proposés par la Ville.



## Des itinéraires piétons et cyclables sécurisés pour le trajet domicile/école



● **Ecole Saint-Georges** ●



- Itinéraire piéton 1
- Itinéraire cyclable 1
- Itinéraire cyclable 2

**Itinéraires conseillés de l'école Saint-Georges**

Pour suivre facilement les itinéraires piétons (voir plan ci-contre) **une signalétique spécifique est en place** et l'ensemble du cheminement est matérialisé par le macaron suivant :



Et pour les enfants et les parents qui souhaitent **se rendre à vélo à l'école** le macaron ci-dessous les guidera tout au long de l'itinéraire conseillé.



Mais attention, l'élément de sécurité n°1 est avant tout d'avoir un comportement responsable et respectueux du code de la route

